

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 28 janvier 2021

Date de convocation : 21 janvier 2021
Date d'affichage : 21 janvier 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 22
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et un et le vingt-huit janvier,

À dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, , Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Mylène GARCIN, Alain GOURLAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Eve MAUREL, Karine MOURET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA.

Procurations de : Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Romain BRETTE à Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Mariane DOMEIZEL à Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL à Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG à Alain GUEYDON, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Nathalie LE BOUC à Alain GOURLAND, Jean-François LOVISOL à Jean-Luc BOREL, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Séverine MAUGAN-CURNIER à Nicolas SALERNO, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Michel PARTAGE à Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Joëlle RICHAUD à Franck LAROCHE, Richard ROUZET à Catherine SERRA, Michel SIMOS à Samantha KHALIZOFF, Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRÉNOVITCH,

Absents et excusés : Anne-Marie DAUPHIN,

Madame Eve MAUREL est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-004
Budget Général 2020
Restes à réaliser

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Locales, notamment l'article R2311-11,

Vu l'instruction budgétaire M14 applicable aux EPCI,

Vu les statuts de la Communauté Territoriale Sud Luberon,

Considérant que les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice 2020 correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre du budget de 2020,

Considérant que l'exécution budgétaire 2020 prévoit que les opérations de la section d'investissement font l'objet d'engagement à la fois comptable et juridique, auxquelles il convient de rajouter les opérations non affectées (opérations financières),

Considérant que les marchés à bons de commandes, les marchés à prix unitaires, sont reconduits pour l'année 2021, ainsi que des marchés de travaux, de fournitures et services et de prestations intellectuelles sont en cours ou seront notifiés avant le vote du budget primitif 2021,

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire :

- De valider l'état des restes à réaliser tel que :
 - ✓ Le montant en investissement dépenses est de 3 370 079.81 €, le détail par opération figure en annexe,
 - ✓ Le montant en investissement recettes est de 1 147 494.62 €, le détail figure également en annexe,
- De l'autoriser à signer tous documents et effectuer l'ensemble des démarches pour mener à bien cette délibération

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Valide** l'état des restes à réaliser tel que :
 - ✓ Le montant en investissement dépenses est de 3 370 079.81 €, le détail par opération figure en annexe,
 - ✓ Le montant en investissement recettes est de 1 147 494.62 €, le détail figure également en annexe,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents et effectuer l'ensemble des démarches pour mener à bien cette délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix pour
Unanimité des voix exprimées

Robert TCHOBDRONOVITCH
Président

